

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2017

Présents : Mr Claude CAVALLINI Maire, Mr Alexandre MICHALET adjoint Mme Madeleine DURAFFOURG ,Mr Jean-Marie DROMARD, Mr Cyril GRECARD, Mmes Laétitia MICHALET-BUSSOD , Mme Morgane NIVOT, Mrs Alexandre DESBORDES et Pascal COURTOIS, Mme Suzie DECOSTER

Absents : Mr Frédéric PANSARD excusé

Secrétaire de séance : Mme Morgane NIVOT

1. VOTE DES COMPTES DE GESTION 2016

A l'unanimité le Conseil adopte les comptes de gestion 2016 du Budget Général et du Budget eau tels que présentés par Mr Le Trésorier Principal de la Commune.

2.VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE 2016

Après présentation par Mr Le Maire et après que celui ci se soit retiré le conseil municipal à l'unanimité adopte les Comptes Administratifs 2016 du Budget Général et de la Commune

3. AFFECTATION DES RESULTATS DE 2016

Constatant un excédent pour le Budget Général de **149 013.70€** , le résultat est affecté comme suit: 128 288.70€ en recette excédent de fonctionnement et 20 725€ en investissement (couverture du déficit et restes à réaliser)

Constatant un excédent pour le Budget Eau de **21974.79€**, le résultat est affecté comme suit: 21 727.82€ en recette excédent de fonctionnement et 246.97€ en investissement (couverture du déficit et restes à réaliser)

4. SIGNATURE DU MARCHE EAU

Le montant du marché est de 231 517€ HT soit 350 000€ TTC environ. L'étude fait apparaître l'installation de 3 bornes de puisage (avec compteur et clapet anti-retour) avec une 2nd option pour alimentation anciennement chez Mr Champault. Suite aux problèmes de gel des canalisations cet hiver à Orvaz, on inclue aussi les travaux devant être fait à ce niveau. Une réunion avec les études, les entreprises et la CCHB aura lieu le 6 mars 2017. Les subventions se montent à 70% du montant des travaux.

A l'unanimité le Conseil accepte la totalité des travaux et désigne le Maire pour signer le marché.

5. PRET A LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

Pour un montant de 100 000€ maximum. Le conseil donne son accord et autorise le Maire à signer le contrat de prêt. Les travaux à financer sont prévus pour avril 2017

6. AUTORISATION DE DELEGATION DE SIGNATURE A L'ADJOINT

Le Conseil désigne Mr Alexandre MICHALET, Adjoint, afin de signer les conventions de servitude de passage se rapportant aux travaux AEP

7. TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil approuve à l'unanimité le programme des travaux d'éclairage public: 7 700€ à charge de la commune pour changement des coffrets électriques et pose des horloges astronomiques)

8. DELIBERATION POUR AUGMENTATION DE L'INDICE DES INDEMNITES MAIRE ET ADJOINT

Suite à une revalorisation au niveau national de l'indice servant de base au calcul des indemnités, le conseil approuve à l'unanimité l'application de cette hausse aux indemnités du maire et de l'adjoint

9. DIVERS...

- Le conseil accepte à 5 voix pour, 3 contre et 1 abstentions l'exonération de la Taxe Ordures ménagères de l'Indivision VUILLERMOZ
- Permis de construire déposé par Mr Patrick PILLARD pour construction d'un garage: accord
- Permis de construire déposé par la SEMCODA pour restructuration Chalet de Fromagerie: accord
- Certificat Urbanisme pour vente d'un Terrain de Mr Christophe GUICHON: accord
- Question posée par Mr Pascal COURTOIS: qu'en est il de la capacité et de l'état de la station d'épuration ?
- Rendez vous samedi 18 mars 2017 à 9 heures pour le nettoyage du Montelet avant les travaux
- L'usage de la nacelle permettant la pose des illuminations de Noël sera partagée par Belleydoux et la Commune d'Echallon, cette dernière nous fait la gratuité de ce prêt, nous les en remercions.
- Pour l'accessibilité 10 000€ ont été proposés en subvention
- A partir du 24/02/2017: France Telecom pose des poteaux
- Demande de Mr Gamba pour l'achat de terrain communal. Le conseil n'y est pas favorable
- Courrier de Mr Bagnard de Gobet: à la recherche d'un lieu pour des réunions (activité tricot...) et stockage de matériel. A voir si elle émane d'une association et si elle est domiciliée à Belleydoux
- Prochaine réunion de commission budget le 24/02/2017

Fait à Belleydoux le 27 février 2017
Le Maire,